



Immigration au Québec

Les travailleurs qualifiés marocains payeront plus cher

Laila Zerrouk
lzerrouk@aujourd'hui.ma

Le gouvernement du Québec a décidé de renforcer les conditions d'immigration. À partir du 1er avril, les travailleurs qualifiés qui veulent s'établir au Québec devront payer 750 dollars canadiens au lieu de 406 dollars pour la demande de certificat de sélection, soit près de 3000 dirhams de plus. Cette mesure qui se traduit par une hausse tarifaire de 85% a été annoncée dans le document du budget 2012-2013. La somme de 750 dollars sera par la suite indexée annuellement. Elle s'ajoute aux 550 dollars que réclame le gouvernement fédéral pour sa portion de l'étude des dossiers. Pour le gouvernement, cette hausse «correspond au coût réel» de traitement des dossiers d'immigration.

Elle permettra aussi de financer l'embauche d'employés supplémentaires par le ministère de l'immigration et des communautés culturelles. Selon le gouvernement, l'objectif

étant d'augmenter, davantage, le volume des demandes traitées et de réduire les délais de traitement qui ont augmenté ces derniers mois. Ainsi, à titre d'exemple, un travailleur marocain qualifié, après avoir été sélectionné par le Québec, devra attendre 19 mois de plus avant que le gouvernement fédéral ne complète son dossier. S'il avait choisi d'immigrer dans une autre ville du Canada, le processus n'aurait pris que 13 mois, soit six de moins. À noter que le nombre de demandes en attente au gouvernement du Québec a atteint les 85.000.

Pour les travailleurs qualifiés, cette hausse est une mesure restrictive à l'immigration mais le gouvernement ne voit pas les choses de la même ma-

nière. Le gouvernement de Jean Charest a affiché son ambition de continuer à accueillir des immigrants et ce, pour répondre à deux grands défis : le vieillissement de la population et la rareté de la main-d'œuvre. À travers cette décision, les autorités québécoises souhaitent accélérer l'insertion

Pour les travailleurs qualifiés, cette hausse est une mesure restrictive à l'immigration mais le gouvernement ne voit pas les choses de la même manière.

professionnelle des nouveaux arrivants, dont le taux de chômage demeure nettement plus élevé que celui de la population active en général. Ainsi, le Québec va investir 27 millions de dollars sur les trois prochaines années dans divers programmes pour accompagner les immigrants dans leur parcours d'intégration en emploi. Le volume des admissions permanentes au Québec s'est établi à 12 273 selon le bulletin sta-

tistique sur l'immigration permanente au quatrième trimestre 2011. Le Québec a accueilli 51.737 immigrants en 2011 ce qui correspond à un recul de 4,2% en comparaison avec l'année 2010 où les immigrants étaient au nombre de 53.982. Le document indique que durant la même année, sept immigrants sur dix, soit 69,8%, ont été admis dans la catégorie de l'immigration économique, 19,4% dans celle du regroupement familial, 9,7% dans la catégorie des réfugiés et des personnes en situation semblable.

Toujours selon le même document, la part de l'immigration sélectionnée s'est élevée à 68,7% au quatrième trimestre 2011 contre 72,9% au même trimestre de 2010. La diminution du poids relatif se rapportant à la sélection québécoise découle principalement du nombre moins élevé d'immigrants admis dans la sous-catégorie des travailleurs qualifiés. ■

Sept immigrants sur dix (69,9%) ont moins de 35 ans. Montréal arrive en tête des destinations de résidences projetées.

Les immigrants au Québec sont jeunes. Sept personnes sur dix (69,9%) ont moins de 35 ans au quatrième trimestre de 2011. Les enfants de moins de 15 ans totalisent à eux seuls un cinquième (20,3%) des admissions, les jeunes de 15 à 24 ans (12,8%), alors que plus du tiers (36,8%) des immigrants ont de 25 à 34 ans. Le groupe des 35 à 44 ans représente 18,8% des immigrants. Ceux de 45 ans et plus représentent 11,2%. Quant à la destination de résidence projetée, environ les deux tiers (67,9%) des immigrants admis au cours du quatrième trimestre 2011 avaient l'intention de s'établir sur l'île de Montréal. La Montérégie est la région projetée de résidence d'un immigrant sur dix (9,9%), alors que 6,3% des nouveaux arrivants se destinaient vers la région de Laval. Ces régions occupent les trois premiers rangs des destinations projetées. Autre particularité : les immigrants ont une bonne connaissance du français. En 2011, 63,4% des immigrants nouvellement arrivés connaissent le français contre 65,1% en 2010. Cette diminution s'explique par un nombre inférieur de personnes connaissant à la fois le français et l'anglais (-9,1%), et une augmentation du volume de nouveaux immigrants qui connaissent uniquement l'anglais (+10,5%).